

**Question 11**  
**de la députée Marylène Volpi Fournier, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), et cosignataires**  
**concernant la ligne à haute tension**

Suite à la pétition du 7 mai 2009 et à la rencontre du 8 juillet 2009 concernant la mauvaise acceptation par la population d'une ligne à haute tension défigurant le paysage, peut-on savoir ce qu'a entrepris le département pour améliorer la situation? Où en sont les négociations entre l'Etat de Valais et les distributeurs d'électricité? Est-ce que le Conseil d'Etat a commandé une étude indépendante pour l'enterrement de la ligne à l'image de Riniken?